Huitième année. — N° 94. Octobre 1926

REVUE INTERNATIONALE de la Croix-Rouge

Centenaire de Gustave Moynier.

Le Comité international a célébré mardi 21 septembre le centenaire de la naissance de Gustave Moynier, son fondateur et son premier président. Une petite cérémonie a été organisée à cette occasion dans les salles mêmes de l'Athénée de Genève où se tint le 9 février 1863 la réunion constitutive de la Croix-Rouge.

Parmi les personnes présentes il faut mentionner les membres de la famille de Gustave Moynier et les descendants des quatre autres fondateurs du Comité international, le général Dufour, Henri Dunant, le Dr Th. Maunoir et le Dr Louis Appia. Le Conseil fédéral suisse avait chargé son vice-président M. G. Motta, délégué suisse à l'assemblée de la Société des Nations et membre du Comité international, de prendre part à cette commémoration, et le Gouvernement de Belgique — Gustave Moynier avait été consul honoraire du Congo — y avait délégué son ministre à Berne, M. F. Peltzer. On se souvient que Gustave Moynier avait été parmi les onze fondateurs de l'Institut de droit international, dont il devint quelques années plus tard le premier président d'honneur ; l'Institut de droit international a tenu lui aussi à participer à cette anniversaire et s'y fit représenter par son président d'honneur actuel, le baron Albéric Rolin et par le professeur André Mercier.

On remarquait en outre dans la salle un certain nombre d'autres membres de l'Institut de droit international, parmi lesquels M. Adatci, ambassadeur du Japon en

Belgique et vice-président de l'Institut, M. Fromageot, jurisconsulte du ministère des Affaires étrangères, membre de la délégation française à la VIIme Assemblée de la Société des Nations, M. Michel Kebedgy, ancien ministre de Grèce en Suisse, M. de Urrutia, ministre de Colombie à Berne, M. Vallotton-d'Erlach.

Les gouvernements qui avaient décerné des distinctions honorifiques à Gustave Moynier s'étaient fait représenter par leur ministre en Suisse, leur chargé d'affaires ou leur consul général. Les présidents du Conseil administratif, du Grand Conseil et du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève avaient bien voulu s'y rendre également. Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge y étaient représentées en grand nombre par des délégués spéciaux et par les représentants diplomatiques et consulaires de leur pays respectif ; la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge avait également envoyé un des membres de son secrétariat.

Signalons encore que de nombreuses sociétés avec lesquelles Gustave Moynier entretenait des rapports étroits avaient tenu à entourer le Comité international : mentionnons parmi elles la Société genevoise d'utilité publique — qui fut le berceau du Comité international — la Société d'histoire et d'archéologie, la Société de droit et de législation, la Société de géographie, le Rectorat de l'Université de Genève, le Consistoire, le Bureau international pour la défense des indigènes, la Fédération internationale des sociétés de tempérance et l'Agence des institutrices.

Après que M. Ador, président du Comité international, eut ouvert la séance, M. Bernard Bouvier, membre du Comité, M. Motta, au nom du Conseil fédéral, M. Peltzer, délégué du gouvernement belge, le baron Albéric Rolin, président d'honneur de l'Institut de droit international, le colonel Bohny, président de la Croix-Rouge suisse, M. Egmond Gœgg, de la Société genevoise d'utilité publi-

que et le professeur Charles Burky, de la Société de géographie, évoquèrent la carrière et l'œuvre de Gustave Moynier. M. Ador donna lecture d'une adresse de l'Institut de France dont Gustave Moynier était membre associé, ainsi que de lettres d'hommage et d'excuses qui étaient parvenues de diverses personnalités et institutions.

La *Revue* reproduit dans le présent numéro le texte des diverses allocutions prononcées ainsi que quelques-uns des messages adressés au Comité international.

Le même soir, le Comité international de la Croix-Rouge offrit à ses invités une brillante réception à l'hôtel des Bergues, au cours de laquelle les membres du Comité international de la Croix-Rouge et les nombreux délégués eurent l'occasion de se rencontrer plus longuement.

En outre, une exposition de documents et de souvenirs relatifs à Gustave Moynier avait été organisée dans un des salons de l'Athénée. On y voyait entre autres le portrait peint par Charles Giron, qui est conservé à la Bibliothèque publique de Genève, les nombreuses décorations reçues par Moynier des gouvernements et des Croix-Rouges, des diplômes qui lui furent décernés, l'ensemble de ses œuvres, de nombreux dessins et photographies, entre autres une esquisse de Gustave Moynier enfant, par Lugardon, des manuscrits et des lettres autographes signés des cinq fondateurs du Comité international.

Cette exposition qui, à l'issue de la séance, fut visitée par les orateurs, a été également ouverte au public pendant quelques jours.

Discours de M. Gustave Ador.

Monsieur le Conseiller Fédéral,
Mesdames, Messieurs,

Le Comité international vous est extrêmement reconnaissant, Mesdames et Messieurs, d'avoir répondu à l'in-